

PROCES VERBAL DU MERCREDI 3 JUILLET 2024 A 20H30

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 3 juillet à 20h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, en session ordinaire sous la présidence de M. LEPETIT Pascal.

Date de convocation : le 13/06/2024

Présents : MM. LEPETIT - DELANOÉ - SACRE - AVRIL - DE FERRIERES - CARLE - RONGRAIS - Mmes ANDRÉ et HERVÉ.
Formant la majorité des Délégués en exercice.

Absent(s) excusé(s) : MME PATUREL donnant pouvoir à M. LEPETIT - MME VELIN donnant pouvoir à M. CARLE.

Absent(s) : MM. PECQUENARD - DA SILVA - HADJOUR - Mmes MILWARD et DUPOND.

Secrétaire de séance : M. SACRÉ Benoît

Le procès-verbal du précédent Comité est approuvé à l'unanimité.

DELIB 10/2024 : CHANGEMENT D'OPÉRATEUR EXPLOITANT LE DISPOSITIF DE TRANSMISSION DES ACTES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le Président entendu, les membres du Comité approuve le changement d'opérateur « JVS MAIRISTEM – Ixchange » à l'unanimité.

DELIB 11/2024 : PROJET DELIBERATION ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « PREVOYANCE » PROPOSEE PAR LE GROUPEMENT DES CENTRES DE GESTION DU CHER, D'EURE-ET-LOIR, DE L'INDRE ET DU LOIR-ET-CHER

Après échange de vue, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- de retenir la proposition du Centre de Gestion (les frais d'adhésion sont de 75€ et les frais annuels de gestion sont de 40€),
- d'accorder une participation financière de 10€ par agent mensuellement à compter du 1^{er} janvier 2025,
- de prévoir l'inscription au budget de l'exercice correspondant, les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

1- Le Président fait part d'un article paru dans l'Echo Républicain le 14 juin dernier, concernant une enquête publique inter préfectoral portant sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de méthanisation et de valorisation énergétique de biodéchets sur le port de Gennevilliers 92 et du courriel de Monsieur DE FERRIERES le 17 juin 2024 sur le sujet.

Le Président indique que nous ne sommes pas concernés du fait que le Syndicat n'est pas encore d'AAC (périmètre non défini).

2- Le Président informe les délégués qu'il s'est rendu au Forum des acteurs de l'eau Seine-Aval et Rivières Normandes le jeudi 20 juin et que le 12^{ème} programme de l'eau va apporter du changement notamment sur les factures d'eau ou la redevance pollution (Agence de l'Eau) qui ne figurera plus. En effet, cette taxe sera à la charge complète de la Collectivité qui se verra établir une nouvelle ligne sur les factures « redevance Collectivité ».

Les 2 critères pour l'eau potable :

- rendement du réseau
- sobriété (15% d'économie)

Il faut s'attendre :

- à ce que la vente d'eau diminue
- à augmenter le tarif de l'eau pour pouvoir équilibrer le budget
- nouvelle nomenclature (octobre 2025) - année de référence 2023

3- Les délégués de la Commune de Boncourt informent le Syndicat qu'au vue de la conjoncture, les travaux d'aménagement de voirie prévus sur la Place sont en stand-by.

4- Monsieur AVRIL informe le Syndicat que l'enrobé de la tranchée situé rue des Casses Croutes n'a pas été fait. Il est répondu par Monsieur DESPORTES qu'effectivement c'est un oubli de l'entreprise et que ce sera fait lors de la prochaine tournée.

L'ensemble des délibérations sont à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.